

Du 10^{me} jour de l'an mil huit cent trente-cinq à six heures du matin
ACTE DE MARIAGE de Jean Baptiste Marie Roux
Age de 26 ans, né à ... département de ...
Profession d'ouvrier ...

Et de Marie Eliza Charlotte Bonnard
Age de 21 ans, née à la Garenne département de Nièvre
le jour du mois de ... mil huit cent trente-cinq
à la Garenne département de Nièvre
Profession de ...

Les actes préliminaires sont ... la publication faite par nous ...
publié ... de Bourges ...
le jour ... du mois de ... mil huit cent trente-cinq
à la Garenne département de Nièvre
Profession de ...

et le tout en forme de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1^{er} du Code civil, sur le mariage, concernant les droits et les devoirs respectifs des époux.

Les contractans ont déclaré prendre en mariage l'an ... Marie Eliza Charlotte Bonnard et Marie Eliza Joseph Marie Roux

En présence de ... département de ...
De ... département de ...
De ... département de ...
Et de ... département de ...

Après quoi, moi ... Officier public de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par les contractans, l'époux et le père et le parrain, l'épouse et la mère des époux et moi-même.

Bonnard Roux
Goussier Agarras



Du 10^{me} jour de l'an mil huit cent trente-cinq, à six heures du matin
ACTE DE MARIAGE de Jean Baptiste Marie Roux
Age de 26 ans, né à ... département de ...
Profession d'ouvrier ...

Et de Antoinette Polyphine Victoire Desjardins
Age de 21 ans, née à la Garenne département de Nièvre
le jour du mois de ... mil huit cent trente-cinq
à la Garenne département de Nièvre
Profession de ...

Les actes préliminaires sont ... la publication faite par nous ...
publié ... de Bourges ...
le jour ... du mois de ... mil huit cent trente-cinq
à la Garenne département de Nièvre
Profession de ...

et le tout en forme de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1^{er} du Code civil, sur le mariage, concernant les droits et les devoirs respectifs des époux.

Les contractans ont déclaré prendre en mariage l'an ... Antoinette Polyphine Victoire Desjardins et Marie Eliza Joseph Marie Roux

En présence de ... département de ...
De ... département de ...
De ... département de ...
Et de ... département de ...

Après quoi, moi ... Officier public de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par les contractans, l'époux et le père et le parrain, l'épouse et la mère des époux et moi-même.

Desjardins Roux
Goussier Agarras